

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 95 (1959)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR ³⁹⁶

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de Josette Junod



Concours de rédaction de la journée internationale du lait 1959 (9 juin)

La jeunesse des écoles sera appelée à collaborer dans une large mesure à la prochaine Journée internationale du lait, qui aura lieu le 9 juin 1959 dans 14 pays.

Nous nous permettons donc de nous adresser à vous, Mesdames les Institutrices et Messieurs les Instituteurs, pour vous inviter très cordialement à faire participer votre classe à notre Concours scolaire.

Conditions du concours

1. Tâche :

Rédaction d'une composition de 200 mots au maximum, sur le sujet :

« Pourquoi est-ce que je bois du lait »
(Sujet international)

**2. Ont le droit
de participer :**

Les écoliers et écolières de 13 à 15 ans (les participants doivent avoir atteint leurs 13 ans avant la fin de l'année 1959, mais ne doivent pas, selon la convention internationale, avoir **plus** de 15 ans **le 9 juin 1959**).

3. Forme de participation :

Seule, la **meilleure composition** de chaque classe sera envoyée à la « CPL-Berne » (cette adresse abrégée suffit), avec la mention « Concours scolaire ». Elle sera accompagnée d'une fiche, fixée par une agrafe et indiquant, en lettres majuscules :

- a) le nom, le prénom et l'adresse exacte de l'écolier ou écolière,
- b) sa date de naissance exacte,
- c) l'indication de la classe et du genre d'école,
- d) le nom et l'adresse exacte de l'instituteur ou institutrice.

4. Délai pour les envois :

2 mai 1959 (date du timbre postal).

Un jury spécial, composé de représentants du corps enseignant et de la Centrale de propagande de l'Industrie laitière suisse, jugera les travaux présentés. Il ne sera échangé aucune correspondance au sujet de ce concours.

Prix

1er prix : Offert par le Comité national anglais de la FIL : Un **voyage à Londres**, en avion, avec séjour gratuit à Londres de mercredi 5 à mardi 11 août 1959, excursions, visites, etc. Organisation et exécution par les soins du National Milk Publicity Council Inc., à Londres.

2e—16e prix : Voyages à Berne (2 jours), avec excursions, visites etc. Organisation par la Centrale de propagande de l'Industrie laitière suisse, à Berne.

17e—50e prix : 34 livres pour la jeunesse, d'une valeur de frs 10.— à frs 5.—.

Une petite récompense sera adressée aux auteurs de tous les envois non primés.

Nous espérons que nombreux seront les écoliers et écolières qui prendront part à ce concours et leur souhaitons bon succès.

**Centrale de propagande
de l'Industrie laitière suisse
Berne**

**Groupe de travail
pour le concours de rédaction de la JIL**

Partie corporative

Congrès de la « National Union of Teachers »

Ile de Man - Pâques 1959

C'est avec un très grand plaisir que, cette année, j'ai assisté de nouveau au congrès de nos collègues instituteurs et professeurs d'Angleterre du Pays de Galles. Comme d'habitude, il avait lieu à Pâques, et il s'est tenu dans l'île de Man. C'est, chaque année, une grosse organisation que de mettre sur pied un tel congrès, car il rassemble environ 3 000 délégués, plus un millier d'assistants, et ce n'est pas une petite affaire que de loger tout ce monde pendant une semaine environ. La solution élégante trouvée par la NUT est de choisir une station balnéaire dont l'équipement hôtelier est assez important, et comme à Pâques il ne peut être question de villégiature à la mer, les hôtels sont fort heureux d'accepter cette clientèle inespérée.

L'île de Man est célèbre dans le monde pour des motifs très divers, notamment par ses courses de motocyclettes, par ses chats sans queue et aussi par la douceur de son climat, puisque les palmiers y poussent en pleine terre. Les paysages y sont idylliques, avec des prairies d'un inimitable vert britannique tout entourées d'ajoncs en fleurs, des vallons charmants que hantent, paraît-il, les fées, des bruyères sombres, des villages aux maisons basses, souvent recouvertes de chaume, bref, tout ce qu'il faut pour être heureux. Ne croyez pas que je me livre à de la propagande touristique ou que j'aie passé mon séjour à « follayer » sur l'herbette, mais les aimables collègues manxaises qui formaient le comité de réception étaient tellement persuadées de la beauté de leur pays qu'elle nous ont fait partager leur enthousiasme. Et la froideur de l'accueil britannique ! Encore un préjugé à reléguer aux tiroirs des vieilles lunes ! C'est avec une amabilité souriante qu'on est reçu partout, et, à Douglas même, la petite capitale de l'île, nous, les délégués étrangers, avons été comblés d'attentions et de gentillesse ; il n'y a guère qu'une chose sur laquelle les Anglais en général, et nos collègues en particulier, sont intraitables : c'est qu'avec une remarquable obstination ils se refusent à parler français...

Les séances du congrès, il y en avait dix, sont extrêmement vivantes. Les unes sont privées et réservées aux seuls délégués ; les autres, la majorité, sont publiques, c'est-à-dire que les invités et les congressistes non délégués peuvent y assister, mais le contrôle à l'entrée est très sévèrement organisé. Lorsque pour la première fois je fus invité, il y a quelque huit ans, à prendre la parole devant le congrès, le vieux gentleman qui me pilotait et qui était chargé de traduire mon allocution, me glissa paternellement ce conseil : « Un bon orateur, Sir, doit pouvoir dire tout ce qu'il faut en dix minutes ; et puis, s'il n'a pas fait rire au moins deux fois son auditoire, il n'aura pas l'estime de ceux qui écoutent. » Cette règle est très généralement suivie, de fréquentes interruptions fusent, auxquelles l'orateur répond du tac au tac. Mais ce qui est très caractéristique, c'est le cérémonial et la discipline collective de ces assemblées. Les séances commencent à l'heure précise, et quand le président prend place, toute l'assistance est debout, dans le plus profond silence. Un coup de sonnette de la présidence apaise instantanément les applaudissements ou les huées, ou interrompt net l'orateur qui s'arrête au milieu de sa phrase, remercie et s'en va.

Trois manifestations sont toujours très solennelles : la première séance, le samedi de Pâques, voit l'introduction du nouveau président auquel on passe le sautoir qui porte la médaille, insigne de sa dignité. Ensuite, le nouvel élu prononce un discours ministre religieusement écouté.

Pour 1959-1960, c'est Miss Cooke, directrice d'une école secondaire de jeunes filles à Manchester, qui, avec beaucoup de grâce et d'humour, mais aussi beaucoup d'autorité, a pris la direction de la N.U.T. Miss Cooke est bien connue des délégués à la FIAI, car pendant plusieurs années elle a bien voulu fonctionner comme traductrice au cours des congrès. Elle a toutes les qualités d'une bonne présidente.

Un hommage ému a été rendu à son prédécesseur, Mr. E. S. Owen, qui, dans les premiers temps de son mandat, a été frappé durement par la maladie. « Je peux parler, a dit un des orateurs, de son indescriptible courage dans la lutte qu'il a entreprise pour être à nouveau capable de parler et d'écrire, et, en cela, il faut rendre un tribut d'admiration à Mme Owen qui a été son infirmière, sa secrétaire, sa directrice des affaires, et qui l'a suivi dans tous ses voyages. »

L'après-midi de Pâques, un culte solennel rassemble tous les délégués anglicans. Les catholiques ont aussi un service spécial. Dans une église bondée, abondamment fleurie, un cortège imposant qui comprend l'évêque, les ecclésiastiques et le bureau exécutif de la N.U.T. va prendre place autour de la chaire. C'est le président de la N.U.T. qui lit l'évangile, et c'est l'évêque qui prononce le sermon. Toute la liturgie est consacrée à l'éducation, on y prie pour les écoliers, pour les parents, pour les écoles et pour leurs maîtres. C'est une très belle cérémonie dans sa simplicité.

Enfin, troisième cérémonie d'apparat, la remise des bourses pour le fonds des orphelins. C'est toujours une très grande dame qui reçoit les souscriptions des associations locales ; en 1951, c'était la princesse Margaret ; en 1959, lady Douglas, épouse du lieutenant-gouverneur ; un long défilé, d'environ deux cents délégués et déléguées, vont remettre à la collectrice le montant de la souscription ; et c'est avec une légitime fierté que le caissier du fonds a pu annoncer que le montant

SOMMAIRE

Partie corporative : Congrès de la « National Union of Teachers ».

Vaud : Conférences de district 1959. — Après lecture des communications du 21 mars 1959. — Application de la motion Jau-nin. — Postes au concours. — Principes de l'Ecole nouvelle. — Université populaire. — **Genève :** Convocation. — UIGD - Nécrologie : Mme O. Chapelay. — **Neuchâtel :** Démissions. — Université populaire neuchâteloise. — Les nombres astronomiques. — **Communiqué :** Le 15e congrès international de l'Ecole moderne à Mulhouse. — Echanges. — Ascension.

Partie pédagogique : Pour la Bibliothèque de l'instituteur : Les 4 règles fondamentales de la vie. — B. Peyer : La « couture », cette gourmande. — Maurice Besson : Un centre d'intérêt qui a captivé des élèves de 11 ans. — Fiches.

total de 1959 atteignait 88 000 livres sterling, soit environ 1 100 000 francs. Que voilà un bel exemple de solidarité !

Il ne faudrait cependant pas croire que la fréquentation d'un congrès, même à l'île de Man, ne comporte que des promenades agréables ou des cérémonies fastueuses ; l'essentiel reste bien malgré tout les séances de travail qui avaient à examiner un ordre du jour extrêmement chargé. Dans les circonstances économiques et politiques actuelles, où la stabilité est très précaire, devant une association qui compte 200 mille membres et qui groupe tous les ordres de l'enseignement, le nombre des problèmes qui se posent est toujours énorme ; on peut dire que tous les problèmes se présentent à la fois et chaque année : traitements, retraites, régime des cantines scolaires, organisation générale de l'enseignement, unité de la profession, préparation des maîtres de tous les degrés, rénovation ou construction d'édifices scolaires, sélection des élèves, année sabbatique, sans compter la révision des statuts de l'association, et j'en passe une quantité. L'ordre du jour de la conférence proposait à l'examen des délégués quelque cent-dix résolutions et, chaque jour, une liste nouvelle des amendements proposés était distribuée aux congressistes.

Vous aurez d'ailleurs reconnu dans cette énumération bien des problèmes inscrits à titre permanent à l'ordre du jour de toutes les associations locales, nationales ou internationales du corps enseignant.

D'autre part, les méthodes de travail du congrès sont très différentes des nôtres : tout projet de résolution et tout amendement sont proposés par un délégué qui, brièvement, expose son point de vue, puis sont soutenus par un second délégué qui complète, s'il y a lieu, les explications du premier. Il arrive ensuite qu'un des membres de l'exécutif présente des objections, mais toutes ces interventions sont brèves et relativement peu nombreuses, et les votes à mains levées règlent assez vite les propositions.

Ce qu'il y a d'intéressant, ce n'est pas tant la somme des problèmes soulevés que l'ordre d'importance et surtout d'urgence qui est attribué à chacun d'eux. Cette année, la question qui semblait, a priori, devoir dominer toutes les autres, était celle de l'**organisation de l'enseignement secondaire**. La tendance actuelle, dans ce domaine, est de développer beaucoup les « *comprehensive schools* » et c'est une notion qu'il est difficile de définir avec précision ; d'abord, parce que le système éducatif anglais « est fortement décentralisé, ensuite parce qu'au-dessus des diverses organisations locales, chaque école jouit d'une grande liberté de programme »¹.

C'est, dit une circulaire ministérielle, « une école tendant à dispenser toutes les modalités de l'enseignement secondaire pour tous les enfants dans une zone donnée, sans organisation de cet enseignement en trois sections séparées » (classique, moderne, technique).

Des discussions devant le congrès, il appert que les autorités ont été souvent un peu vite en besogne, qu'elles ont imposé au personnel enseignant des réformes de structure, sans l'avoir consulté — et dans ce domaine nos collègues anglais sont intraitables — et que, si la *comprehensive school* paraît à beaucoup une forme intéressante de la réorganisation de l'en-

seignement secondaire, elle ne peut être considérée comme la seule forme de salut ; que, si certaines de ces écoles, magnifiquement équipées, ont eu un grand succès, des écoles de l'ancien type pourraient atteindre un résultat équivalent à condition qu'on leur fournisse des moyens d'action aussi importants. Enfin, on reproche au gouvernement d'avoir fait trancher des questions d'éducation par des partis politiques, ce qui n'est pas le gage d'une bonne politique en éducation.

Ce qui importe, c'est de procurer à toutes les écoles des crédits suffisants pour construire, rénover, fournir les locaux et le matériel et payer convenablement les maîtres, et surtout n'entreprendre des réformes qu'en soumettant préalablement les plans au corps enseignant, afin qu'il puisse donner un avis compétent, non seulement lors du premier projet, mais lors de toutes les étapes de leur réalisation.

Une deuxième question qui a pris de façon assez inattendue une importance supérieure à la première a été le **problème des salaires**.

Michel a exposé ici même le système britannique de la fixation des traitements. Ceux-ci sont payés, non par le gouvernement, mais par les autorités locales dont dépendent les écoles. Mais, pour arriver à une uniformisation des traitements dans tout le pays, leur niveau est fixé par un comité paritaire, le comité Burnham, qui met en présence les représentants des autorités locales et ceux du personnel enseignant. Or, le comité Burnham est en retard sur l'évolution, et les autorités locales font preuve d'une parcimonie déplorable. C'est pourquoi le congrès réaffirme avec force que le traitement de base d'un éducateur doit aller de 600 livres à 1 200 (environ 7 300 fr. à 14 600 fr.) auquel viennent s'ajouter toutes sortes de suppléments pour des qualifications supérieures ou des responsabilités accrues.

Ce qui était nouveau, ce n'était pas cette revendication, c'est le ton avec lequel elle a été réaffirmée. « Nous avons reçu notre ordre de marche, a constaté la présidente à la fin du débat, nous savons ce que nous devons faire. » Si satisfaction n'est pas donnée au corps enseignant d'ici à octobre, une nouvelle conférence devra être convoquée pour une « action effective », car la patience des maîtres arrive à son point de rupture ! En attendant, une vaste campagne nationale de publicité doit être organisée pour éclairer l'opinion publique sur la situation des maîtres et de l'école.

Je n'insisterai pas sur les très nombreux problèmes soulevés en dehors de ces deux essentiels. Je voudrais cependant citer un incident amusant.

Le ministre de l'éducation avait promis d'assister à une des séances, celle du mercredi matin (1er avril). Mais, au début de cette séance, on apprenait qu'à la suite d'un incident technique, l'avion du ministre avait dû rebrousser chemin pour atterrir à Birmingham. Un des congressistes demanda si la mécanique responsable de la panne était aussi le dentiste de M. Khrouchtchev ? A quoi la présidente répondit, au milieu des rires, qu'elle ne le pensait pas, puisqu'il avait pu arriver au moins jusqu'à Birmingham.

Si le ministre n'était pas là, son discours était arrivé et il en fut donné lecture. Etant donné l'état d'esprit du congrès, tel qu'il est apparu dans les débats que j'ai résumés, personne ne s'étonnera d'apprendre que le discours fut accueilli avec la plus grande froideur.

G. W.

¹ J'emprunte ces détails à la remarquable étude publiée par la F.I.A.I., en octobre 1958 sous le titre : *Vers une réforme de l'école* et qui contient une communication de M. R. Hickmann *La comprehensive school en Angleterre et au Pays de Galles*.

VAUD

Conférences de district 1959

Le Département de l'instruction publique en a fixé l'objet principal : « *Le plan d'études des écoles primaires (sauf français et calcul)* ».

Le sujet étant très vaste, le Comité central SPV a jugé utile de faire préparer le travail des districts par une commission de quatre collègues qui n'ont accepté leur mandat qu'après avoir été informés que le recours au Groupe pédagogique était impossible, et qui, pour certaines branches, se sont assurés la collaboration d'organismes et de pédagogues compétents.

C'est le travail de cette commission que nous présentons aujourd'hui : nous espérons qu'ainsi chaque collègue pourra, avant son assemblée de district, méditer, préciser ses idées, et, au moment opportun, intervenir efficacement en toute connaissance de cause.

Avant de soumettre son travail à l'impression, la commission a eu, en présence de représentants du Comité central, un échange de vues instructif avec deux inspecteurs (qui ne souscrivent pas, on le comprendra, à tous les points de vue soulevés par la commission).

Provoquer vos idées et nourrir une discussion fructueuse, tel a été l'un des buts qu'a essayé d'atteindre la commission. Mais il est bien entendu que les questions et considérations ci-dessous ne sont en aucune façon limitatives : chaque district, chaque groupe d'étude, chaque collègue éliminera ce qui lui paraît sans importance ou ce qui ne lui convient pas, et ajoutera ce qui lui semble bon ; chacun doit apporter ses suggestions. Dans certaines branches, la commission a par exemple délibérément laissé de côté certains points qui ont été fréquemment soulevés, en faveur d'autres encore méconnus et pourtant essentiels.

Répartition des heures. — Si nos autorités tenaient compte du vœu d'une partie du corps enseignant (conférences de district 1958) de voir augmenter le temps imparti au français, où proposeriez-vous de tailler ?

Remarques. — 1. Lorsque la commission utilise le mot « *intérêt* », elle entend désigner « *les forces profondes* » qui jaillissent de la nature profonde de l'enfant, et qu'il ne faudrait pas confondre avec l'attirance extérieure et passagère d'un intérêt-caprice ». Elle espère, par cette définition prévenir tout malentendu.

2. On peut avoir des conceptions bien différentes de l'esprit qui doit féconder un Plan d'Etudes et s'en dégager ; la commission a estimé que, pour ne pas alourdir un travail déjà copieux, elle devait s'en tenir à une seule : celle qui — a-t-elle pensé — correspond aux idées d'une grande partie du corps enseignant vaudois, à savoir :

- l'enfant est à la base de l'œuvre ;
- pour le maître, liberté d'enseignement aussi grande que possible ;
- l'école doit évoluer et suivre son temps ;
- allègement des programmes (à ce propos, songeons notamment aux classes ou divisions de III^e degré, si cruellement « *écremées* », saignées, qui doivent continuer à appliquer un Plan d'Etudes qui, lui, n'a guère varié et qui ne constitue plus un habit à la taille des élèves qui leur restent).

Là encore, libre à chacun de faire valoir une autre conception.

Buts. — Enfin, il apparaît à nos autorités comme aux membres de la commission que, si les questions de méthodes et de didactique doivent être exclues d'un « catalogue » et n'ont donc pas à être évoquées en dehors du préambule, par contre le but de chaque branche est

à envisager et à garder présent à l'esprit quand nous fixons le choix des matières.

Mars 1959.

P.S. — La commission avait jugé qu'à l'occasion de la mise au point du Plan d'Etudes, certains problèmes (il s'agissait de l'histoire tout particulièrement) méritaient qu'on les repense, qu'on les reprenne à la base, *en écartant toute pétition de principes*, et elle leur avait consacré une étude plus approfondie. Elle s'est finalement ralliée à l'argument qu'il n'était pas opportun de « tout remettre en question », étant donné l'ordre du jour chargé des prochaines conférences de district et l'objectif limité qui est posé. Elle a en conséquence retiré ou émondé les textes qu'elle avait élaborés pour l'histoire, le dessin et le travail manuel, et s'excuse des incohérences que ces ablations de dernière heure pourraient apporter à ce modeste travail.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

(p. 6 à 15 du Plan d'Etudes)

Les considérations générales du Plan d'Etudes citent les lois fondamentales qui doivent être à la base de l'enseignement.

En rappelant que « l'essentiel n'est pas de tout apprendre », ou qu'« enseigner c'est choisir », ne libère-t-on pas les programmes de leur caractère trop rigoureux et absolu ?

Nos autorités ont compris que les matières prévues au Plan d'Etudes ne peuvent être imposées indistinctement à toutes les classes. Au contraire, sa souplesse et son caractère non limitatif doivent permettre au Plan d'Etudes d'être ordonné en fonction de la nature de l'enfant ?

Le Plan d'Etudes dit que toute activité doit commencer par l'étude du milieu. Ce souci de l'exploitation du milieu est-il suffisamment marqué tout au long du Plan d'Etudes ?

« L'activité doit être fondée sur la totalité des fonctions intellectuelles et motrices de l'enfant. » Ce principe devra nous guider quand nous envisagerons les Plans d'Etudes de dessin, de travail manuel, et d'autres branches que nous reléguons trop souvent au rang de branches mineures, accessoires.

D'autre part le moment n'est-il pas venu de prévoir dans nos horaires quelques heures hebdomadaires de travail libre, durant lesquelles l'enfant pourrait exercer l'activité qui répond à son intérêt personnel ?

HISTOIRE BIBLIQUE

1. Le programme actuel vous satisfait-il ?
2. Le Plan d'Etudes de 1953 ne donne-t-il pas pour la 1^{re} année que des considérations générales (programme très libre). Quel a été le résultat de vos expériences ?
3. Le programme de 3a n'est-il pas chargé, indigeste et prématuré ?
4. Le « découpage » par années, tel qu'il est prévu actuellement, n'est-il pas arbitraire et peu conforme au développement psychologique de l'enfant ? Quels changements proposez-vous ? Au II^e D., un enseignement par fresques serait-il plus indiqué ?
5. Que penseriez-vous d'un enseignement par cycles ?
6. L'étude de l'Ancien Testament, réservée au II^e D., propose-t-elle vraiment « une vie religieuse et morale à la conscience et au cœur » de l'enfant (Plan d'Etudes, p. 19) ?
7. Peut-on enseigner l'histoire biblique avec fruit sans faire *agir* l'enfant, sans qu'il ait à faire des recher-

ches et à résoudre des problèmes ? (Par exemple, procéder à des recherches dirigées dans la Bible, établir de petits parallèles, des transpositions, élucider et trancher des situations...)

N.B. — Rappelons que le Département doit discuter de toute modification du Plan d'Etudes avec le Conseil Synodal.

GÉOGRAPHIE

I D. — N'est-ce pas l'homme qui en premier lieu intéresse l'enfant et tout particulièrement le petit ? Ne conviendrait-il donc pas :

1. De grouper la 1^{re} et la 2^e années ?
2. De compléter le programme actuel, vraiment trop sec, par une liste de suggestions à choix plus « humaniste » (exotisme par exemple) ? (modifier alors le 2^e alinéa du Programme, p. 25.)
3. D'associer intimement géographie, leçons de choses et initiation au passé ?

II D. — On parle tant aujourd'hui de faire découvrir les connaissances par les enfants eux-mêmes au cours de recherches personnelles. Cela n'exclut-il pas un programme trop quantitatif (les 13 cantons de 5a !) ? Ne serait-il pas indiqué dès lors d'établir le programme II D., pour l'étude des cantons, dans l'esprit qui a présidé à l'élaboration de celui de III D. ? Ce qui donnerait par exemple : 4a : nos voisins romands. Un grand canton : Berne. *Eventuellement* : Bâle, Soleure, Argovie.

L'étude approfondie d'un ou de quelques cantons, en donnant à l'élève une méthode de travail, lui permettrait d'étudier plus tard beaucoup plus rapidement d'autres cantons.

Les généralités sur la Suisse, prévues en 4a, ne devraient-elles pas s'étendre sur 4a et 5a, sous forme par exemple d'itinéraires, etc. ?

III D. — Estimez-vous judicieux de reprendre l'étude de la Suisse par cantons, telle qu'elle est prévue en 6a et 7a ?

HISTOIRE

1. Quel but faut-il assigner à l'enseignement de l'histoire ? Si c'est la transmission d'un « *bagage de connaissances* (historiques) indispensables à tout être civilisé », quelles connaissances sont indispensables ? En quoi le sont-elles ? Les autres buts fixés encore aujourd'hui par tant de plans d'études (faire observer l'enchaînement des événements, rechercher les causes et les conséquences, expliquer le présent, développer certaines valeurs morales et sociales, etc.) ne sont-ils pas, au degré primaire, trop ambitieux et illusoire ?
2. L'enseignement d'une histoire qui se restreint à peu près à l'histoire d'une nation, est-il fait pour aider au rapprochement entre les peuples ?
3. Le Plan d'Etudes actuel et les manuels accordent-ils une part assez importante à l'étude de la *vie privée* de nos ancêtres, des menus éléments qui guident les masses ?
4. L'histoire s'enflant sans cesse, va-t-on continuer à découper arbitrairement la masse des notions historiques et à la répartir empiriquement entre les années successives de la scolarité ? Ne nous acheminons-nous pas vers un enseignement historique toujours plus morcelé, disparate, et finalement sans grande valeur culturelle ? Que pensez-vous du découpage actuel ?
5. Le programme actuel — *chronologique*, et d'*érudition* — respecte-t-il les « conditions psychologiques du développement de l'enfant » ? (« Educateur » du 26.10.57 : « ... des idées dont la réalisation est désormais indispensable à une rénovation d'un enseigne-

ment que surcharge de plus en plus l'écoulement même de l'histoire : ... distribution du programme non selon un plan chronologique mais selon les intérêts propres à l'âge de l'enfant... » Que l'on veuille bien se référer à cet article et aux sources qu'il résume, en restant au niveau primaire !)

6. Depuis une quinzaine d'années un assez grand nombre de classes françaises notamment (Coopérative de l'Enseignement Laïc ; Mouvement de l'Ecole Nouvelle Française, sous l'impulsion de Cousinet...), encouragées par les Instructions ministérielles du 7.12.45 qui recommandent de se libérer du manuel et proclament : « Il n'y aura plus d'enseignement suivi de l'Histoire », substituent à l'enseignement historique le *travail historique*, puisant dans le milieu, dans les pierres, dans les choses, dans la mémoire des vieux, dans les archives (quand il en existe), dans les documents figurés, gravures d'époque, photographies, cartes postales, illustrations des manuels, les éléments d'une histoire « plus vivante, mieux comprise, sentie et aimée ». Avez-vous fait des expériences dans ce sens ? N'estimez-vous pas plus important, à l'école primaire, d'apprendre à apprendre, que d'apprendre ?
7. On nous a proposé en 3a des « *Images du passé* ». Quelles sont à votre avis les plus intéressantes, les plus profitables ? Verriez-vous qu'on en travaille en 4a et 5a (histoire de la construction, du mobilier, du chauffage, de l'installation matérielle de l'école, des matières enseignées, etc., etc.) ? Ne pourraient-elles même être exploitées plus largement, et jusqu'au terme de la scolarité : histoire de l'agriculture (procédés, instruments, produits), de l'industrie, du commerce (achat et vente, monnaies, relations commerciales internationales) ; de la justice, de l'administration politique, des sciences, des lois sociales, de la bienfaisance, etc., etc. ? De telles études ne permettent-elles pas le travail le plus élémentaire et le travail le plus savant ?
8. Prévoyez-vous un programme de 9a ?
9. Le nombre d'heures hebdomadaires est-il suffisant ?

EDUCATION CIVIQUE

1. Les Vaudoises étant désormais citoyennes, nos filles et garçons doivent être mis sur pied d'égalité en matière d'éducation et d'instruction civiques. Où prendre le temps ? Le temps qu'y consacraient jusqu'à maintenant les garçons seuls pourrait-il être mis à la disposition des sciences ?
2. « L'étude systématique de nos institutions se justifie-t-elle à l'âge scolaire » ? (Message du Comité central SPV aux présidents de sections, du 3.7.44). A ce propos, le Plan d'Etudes du Jura bernois 1954 prévoit : « L'instruction civique est donnée dans les cours complémentaires. On peut en parler à l'école primaire pour rendre compréhensibles les événements de la vie nationale, cantonale et communale » (page 30). Qu'en pensez-vous ?
3. La confusion entre *éducation* civique (*pouvoir* et *vouloir* être un citoyen utile, dévoué à la chose publique, entraîné à la pratique de la coopération, ayant le culte du Bien commun), et *instruction* civique (*connaître* nos institutions), et la source de mainte équivoque. Dans quelle mesure l'école peut-elle faire de l'éducation civique ? Le programme actuel conduit-il réellement à une *éducation* civique ? Peut-on faire de l'éducation civique sans faire de la classe une vraie *communauté* enfantine ?

SCIENCES

1. Le programme II D. ne satisfait-il pas chacun ? Serait-il désirable, opportun — comme nous l'avons entendu suggérer — d'y ajouter des éléments de botanique et de zoologie, afin que le III D. puisse se consacrer davantage à la physique et à la chimie ?
2. Quel maître parvient-il sans tout effleurer, à traiter entièrement le programme III D. ? Jusqu'à quel point un programme si surchargé fait-il autorité ? Pratiquement, chacun n'est-il pas contraint d'y faire un choix ? Pourquoi ne pas sanctionner cet état de fait et déclarer le programme III D. « programme à choix », plutôt que de le mutiler ?

DESSIN

1. « Le goût du dessin est spontané chez l'enfant. » On constate que la plupart des écoliers, à partir d'un certain âge, *n'aiment* plus à dessiner, ne *s'expriment* plus par le dessin, ne dessineront plus du tout. Est-ce inévitable, fatal ?
2. La préface du nouveau Guide Méthodique définit le dessin : « *un moyen d'expression* » ... un moyen pour les enfants « d'exprimer ce qu'ils observent, ce qu'ils sentent et ce qu'ils imaginent. » Et l'auteur termine son Introduction en nous léguant ce précepte : « *L'essentiel est que la joie de dessiner ne s'éteigne jamais.* » Le Plan d'Etudes actuel nous oriente-t-il dans cette perspective ?
3. L'enfant ne peut parvenir seul à une certaine maîtrise, dont il sent lui-même le besoin à un certain âge. Mais quelle valeur peuvent avoir, dans la poursuite du but fixé ci-dessus, les leçons de dessin qui ne sont pas liées à *un besoin d'expression de l'enfant* ?
4. Est-il permis de rappeler que, sous le terme de *dessin libre*, il faut entendre aujourd'hui liberté dans le choix du sujet, dans l'expression, et, quand cela est possible, dans le choix du moment, — mais d'autre part *présence indispensable du maître*, qui « amène ses élèves à dessiner librement, encourage, guide, critique, répond aux questions de l'enfant qui désire évoluer, adapte ses remarques au développement psychologique de ses élèves, prévient les déceptions, démontre les procédés techniques, apprécie et apprend à apprécier dessins, peintures... » Le dessin libre ainsi conçu, qui donne auprès des petits des résultats remarquables, peut être selon certains à la base de tout l'enseignement du dessin.

Demandez-vous qu'on fasse sa part au dessin libre jusqu'à la fin de la scolarité ?

5. N'est-ce pas l'occasion de revenir sur la nécessité d'octroyer à l'enfant, dans le Plan d'Etudes, un certain nombre d'heures hebdomadaires, à répartir quotidiennement, de *travail libre* ?
6. Un adolescent qui aurait gardé le goût et l'habitude de dessiner librement, ne s'adapterait-il pas très vite à une spécialisation du dessin exigée par tel *apprentissage*, et mieux qu'un enfant qui aurait suivi des exercices durant toute sa scolarité ?

TRAVAUX MANUELS

1. Le Plan d'Etudes dit (p. 71) : « ... les travaux manuels ne doivent s'inscrire dans nos programmes... qu'à titre d'auxiliaires et de compléments des autres branches... ». Ils sont pourtant *indispensables* à une formation complète de l'homme. (Il existe un mystérieux enchaînement entre le travail manuel et celui de l'esprit, « l'intelligence doit monter des mains vers la tête. »)

2. Pourquoi un programme ? Les Instructions (p. 72, dernier alinéa) n'admettent-elles pas elles-mêmes qu'il n'a pas sa raison d'être ? Le catalogue du Plan d'Etudes a-t-il été utile à un collègue ?
3. A la place, la SVTM par exemple élaborerait un dossier, un onglet, sans cesse enrichi et mis à jour par tous, qui donnerait à chaque maître une mine d'idées, des références (sources de documentation), une bibliographie, les adresses de collègues capables de renseigner et lancer les néophytes dans telle ou telle activité... Que pensez-vous de cette idée ?

ECRITURE

1. On constate dans le Plan d'Etudes que, de la 1^{re} à la 6^e année, le programme se répète d'année en année : n'y a-t-il pas là un facteur de monotonie et de lassitude ?
2. Lorsqu'une lettre est acquise, la leçon formelle, collective, systématique, régulière, ne devrait-elle pas être abandonnée ? L'enseignement de l'écriture deviendrait progressivement individuel et correctif.
3. Au III D, un programme unique, réservé à l'écriture rédis, technique, architecturale, décorative, ne serait-elle pas préférable ?

CHANT - SOLFÈGE

1. **Musique libre.** L'enfant est naturellement créateur : il exprime sa pensée par le langage avant de savoir lire et écrire. De même, il exprime son émotion par le chant ou le jeu des instruments sans connaître le solfège et la notation musicale. La musique libre, c'est sa création vocale ou instrumentale. Elle atteindra son complet épanouissement si elle est notée, recueillie par le magnétophone et transmise ainsi à la communauté. Qui en a fait l'expérience ?
2. Le **solfège** (pour les petits) devrait être toujours accompagné d'un texte. L'enfant prendra plaisir à connaître la notation d'une mélodie qu'il a fredonnée ou même de sa chanson.
3. L'étude du solfège, par des exercices « à vide », souvent truffés de difficultés mélodiques et rythmiques, entretient-elle la joie de chanter ?
4. L'étude, bien acquise, des rythmes élémentaires, et une intuition des rythmes ternaires, ne donnent-elles pas la possibilité d'apprendre n'importe quel chœur ?
5. La **chanson populaire** (ancienne et moderne) ne devrait-elle pas occuper, dans nos programmes et nos manuels, une place beaucoup plus large et privilégiée, le rang que lui accordent les peuples qui chantent dans toute la vie ?
6. La formule des 3 chœurs imposés annuels vous paraît-elle la plus heureuse ?

GYMNASTIQUE

Le Grand Conseil avait admis (en 1941 sauf erreur) à la suite de la motion Syllig :

« Trois heures de gymnastique par semaine et un après-midi de plein air. »

D'autre part, les instructions du DMF prévoient en principe trois heures, la troisième pouvant être remplacée par un après-midi de sport ou de plein air.

Constatant les difficultés et le travail que représente l'après-midi de plein air hebdomadaire régulier, M. Perrochon avait demandé de n'en prévoir que deux par mois (plan d'études actuel).

Nous ne sommes donc en règle ni avec la motion Syllig ni exactement avec les instructions fédérales.

Après le temps d'essai de l'actuel Plan d'Etudes, il serait intéressant de savoir ce qu'en pensent ceux qui ont vraiment essayé le système consciencieusement.

Est-ce bien ? Est-ce trop ?

Est-ce insuffisant et devons-nous réintroduire les quatre après-midi de plein air ? A cette rigueur, ne préférez-vous pas la liberté que donne le dernier alinéa de la page 86 : « Le maître devra sortir chaque fois qu'il en éprouvera le besoin pour sa classe » ?

Quant au programme, nous n'avons même pas à en discuter : il est fixé par les manuels officiels, valables dans toute la Suisse.

Après lecture des communications du 21 mars 1959

Il est vrai qu'en fin d'année scolaire l'esprit est vidé, les réactions ralenties et chacun a besoin de renouveau et de lumière. Mais la lecture de la communication du Groupe pédagogique et les commentaires du Comité central me font retrouver subitement toute ma vigueur.

Le communiqué ne m'étonne pas, mais il m'afflige profondément. Il ne jette pas du trouble dans mon esprit, mais une légitime indignation, car il me fait sentir à quel point le Comité central de la SPV traite à la légère des questions importantes. Il nous prie « d'oublier ces incidents, ne gardant en vue que le seul intérêt de l'école vaudoise ». Ce n'est pas d'incident qu'il s'agit, mais plutôt d'un manque total de collaboration authentique.

Si des collègues de la valeur de ceux qui formaient notre Groupe pédagogique donnent en bloc leur démission, il se passe tout de même quelque chose de plus grave qu'un simple incident que le Comité central nous prie d'oublier.

Nous avons vu à l'œuvre l'équipe du Groupe pédagogique, nous savions leur travail désintéressé, nous connaissions leur enthousiasme, nous nous réjouissions de leurs initiatives dans le **seul** but de servir l'école, les enfants et les collègues. Nous ne pouvons donc pas accepter ces faits sans un mot, sans protester devant l'attitude dictatoriale d'un Comité central qui est censé représenter le corps enseignant vaudois.

Je voudrais, par l'organe de l'Educateur, transmettre aux collègues du Groupe pédagogique mes remerciements pour tous leurs efforts, pour leur chic esprit, pour le renouveau qu'ils ont essayé de donner au métier que nous aimons, mes remerciements et mes profonds regrets à les avoir peut-être si mal épaulés.

L. Beyeler.

Application de la motion Jaunin

Nos collègues éloignés viennent de toucher pour la première fois (premier trimestre 1959) l'allocation décidée en application de la motion Jaunin, supplément bienvenu qui les encouragera à rester à la campagne ou à la montagne.

Le comité.

Postes au concours

Jusqu'au 22 avril 1959 :

Villars-Ste-Croix : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Yvonand : Institutrice semi-enfantine.

Jusqu'au 25 avril 1959 :

Bex : Institutrice primaire au village ; Maître de gymnastique au village ; entrée en fonctions immédiate.

Gilly-Bursins : 2 institutrices primaires. Ne se présenter que sur convocation.

Nyon : Maître de classe de développement. Ne se présenter que sur convocation.

Pully : Institutrice primaire. Les candidates sont priées de s'abstenir de toute démarche.

Principes de l'Ecole nouvelle

Dans le compte rendu qu'il a donné de l'assemblée annuelle de la Guilde du travail (Educateur du 4 avril, p. 210) du 21 février, notre collègue Alexis Chevalley, relatant l'exposé d'un des orateurs, a cité les 10 principes essentiels de l'Ecole nouvelle sans indiquer qu'ils étaient tirés textuellement de l'excellente brochure « Les principes de l'éducation nouvelle » de François Châtelain, parue aux éditions « L'Ecole nouvelle française », 7, rue de Navarre, Paris 5e. Nous nous excusons auprès de M. Châtelain de cet oubli que nous regrettons vivement.

Université populaire

Le programme des cours du semestre d'été 1959 vient de nous parvenir. Ces cours débiteront le 13 avril et s'étaleront sur 12 semaines. Le semestre d'hiver (18 semaines) s'ouvrira le 19 octobre.

Nous extrayons des « Renseignements généraux » :

— L'Université populaire de Lausanne (UPL) s'adresse à tous ceux qui désirent acquérir une culture générale ou étendre leurs connaissances professionnelles ;

— Les cours sont donnés pour la plupart par des professeurs de l'Université et de l'enseignement secondaire ;

— L'UPL est ouverte à chacun, aucun titre n'étant exigé ;

— Elle délivre une attestation à ceux qui réussissent aux examens, qui sont facultatifs. Prochaine session d'examens en mai 1959 : physique (cours supérieur) et biologie.

Tableau des cours été 1959 :

Lausanne : Histoire de la musique : quelques grands compositeurs dits « romantiques ». Evolution des formes musicales et du style de la musique d'orgue : période de la Renaissance à l'époque moderne. Connaissance de la peinture : Picasso, Klee, Mondrian, trois moments de la peinture contemporaine. La littérature française et l'inquiétude moderne : de Rousseau à Gide. Littérature française : le romantisme. Histoire des civilisations : la Révolution française. Trésors du Pays romand : Orbe et Boscéaz, l'Abbatiale de Payerne, L'Isle et Montricher, Cully et Marsens, St-Maurice et Martigny. Problèmes contemporains : la Chine contemporaine. Histoire de la philosophie : de l'épicurisme au néo-platonisme. Droit civil : introduction, droit des personnes. Principes d'économie politique : les entreprises. Les institutions politiques de la Suisse. Mathématiques générales (cours élémentaire). Mathématiques appliquées à la mécanique et à d'autres chapitres de la physique. Chimie analytique quantitative. Electronique. Hygiène mentale infantile. Biologie végétale. Mycologie : étude des champignons.

Vevey : Photographie.

Montreux : Connaissance de la peinture : Picasso, Klee, Mondrian, Soutine, quatre moments de la peinture contemporaine.

Yverdon : Trésors du Pays romand : l'Abbatiale de Payerne (avec excursion), Orbe de l'époque romaine à nos jours (avec excursion).

La Broye : Trésors du Pays romand : Orbe de l'époque romaine à nos jours (avec excursion), le Château et le bourg de Montricher (avec excursion).

Finance de cours : 1 franc pour frais d'inscription semestrielle. 5 francs par cours semestriel d'une heure hebdomadaire. 9 francs par cours semestriel de deux heures hebdomadaires. Ces deux derniers chiffres sont réduits respectivement à 4 et 7 francs pour les membres de l'Association pour l'Université populaire de Lausanne.

Inscriptions et renseignements

Lausanne : Secrétariat, rue Pichard 12 (2e étage), tél. 22 43 48. Ccp II 106 06. Le secrétariat est ouvert de 15 à 19 h., sauf le samedi.

Vevey : Association des intérêts de Vevey et environs, pl. de la Gare, Vevey. De 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30.

Montreux : Office du tourisme de Montreux, Grand-Rue 8, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30.

Yverdon : Bureau de renseignements, M. Marcel Chapuis, rue du Lac 1, pendant l'ouverture du magasin. M. François Meystre, secrétaire, rue R.-de-Guimps 28, tél. (024) 2 38 78.

La Broye : Par correspondance au Secrétariat UPL, section de la Broye, case postale, Moudon, et directement au cours.

La SPV est membre collectif d l'UPL. Elle vous engage vivement à en devenir membres individuels ; vous bénéficierez alors de réductions appréciables :

- sur le prix d'entrée aux manifestations organisées par l'UPL ;
- sur les prix des cours ;
- sur les prix d'entrée à certaines manifestations organisées par l'ADIL ;
- sur le prix de la carte de membre de « Pour l'Art ».

P. B.

GENÈVE

Convocation

Le comité mixte de l'UIG a demandé à M. Michel Rappo, inspecteur de dessin, de bien vouloir lui exposer ses idées concernant

l'enseignement du dessin à l'école primaire

et cette séance aura lieu le mercredi 22 avril 1959, à 17 heures, à l'école de Malagnou.

Les membres des 3 sections de l'UIG qui s'intéressent au problème de l'enseignement du dessin et veulent profiter de faire plus ample connaissance avec notre nouvel inspecteur sont cordialement invités à prendre part à cette séance.

Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

Devenue veuve très tôt, elle ne s'était pas laissé abattre par le chagrin et s'était consacrée à ses deux filles et à sa tâche de pédagogue avec courage et amour.

Odette Chapalay nous quitte, laissant à sa famille, à ses collègues, à ses élèves, à ses nombreux amis un lumineux souvenir.

Nous renouvelons à ses deux filles Colette et Martine, à ses parents M. et Mme Decurnex, notre message de profonde sympathie et nous adressons un hommage de cordiale amitié à notre regrettée collègue.

Pour le comité de l'UIGD,
une collègue de stage : G. M.

Les membres de l'amicale aussi ressentent douloureusement la perte de leur collègue. En effet, Odette Chapalay a débuté à l'école enfantine ; de ce fait, elle a été un membre actif de l'amicale pendant de nombreuses années. Nous nous souvenons toutes de telle ou telle séance qu'elle a animée avec verve et entrain, car, à côté de ses nombreux dons, elle possédait un réel talent de comédienne ; elle puisait de grandes joies dans la musique, joies qu'elle partageait avec ses filles, ses élèves et ses collègues.

Même devenue membre de l'UIGD, Odette Chapalay n'avait pas abandonné l'amicale ; elle nous revenait souvent, souriante et enjouée.

Nous sommes reconnaissantes à Odette Chapalay de cette fidélité et du souvenir qu'elle nous laisse. Elle restera pour nous un exemple de dignité et de courage.

I. R.

UIGD

Nécrologie

Mme O. Chapalay

Ce n'est pas sans une douloureuse émotion que le nouveau comité de l'UIGD a tenu mercredi dernier sa première séance. La disparition brutale de Mme Odette Chapalay creuse un vide cruel dans les rangs du comité où cette charmante collègue avait su se faire aimer et apprécier.

Vive, enjouée, pleine d'entrain et d'énergie, toujours souriante, Odette Chapalay était une personnalité marquante, une éducatrice expérimentée, et sa mort prématurée affecte vivement tous ceux qui l'ont connue.

NEUCHÂTEL

Démissions

Mlles Odette Ducommun, institutrice aux Brenets, et Suzanne Lauener, en fonctions à Savagnier, quittent l'enseignement pour se marier. Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

W. G.

Université populaire neuchâteloise

Ouverture des cours d'été : lundi 27 avril

LA CHAUX-DE-FONDS

Art de s'exprimer. — Prof. : M. Bernard Pellaton ; 5 leçons, le lundi de 20 h. à 21 h. 50. Lecture des textes classiques, exposés préparés par les auditeurs. Ces petits travaux serviront de points de départ à des discussions où chaque participant pourra exprimer ses opinions.

Biologie. — Prof. : M. Georges Dubois ; 5 leçons, le lundi de 19 h. 30 à 21 h. 40. Travaux de laboratoire réservés en principe aux personnes ayant déjà suivi les cours précédents.

Géologie. — Prof. : M. Charles Robert-Grandpierre ; 4 leçons, le mardi de 19 h. 30 à 21 h. 15, et 3 excursions les samedis après midi. Introduction à la géologie du Jura, excursion dans une carrière de La Chaux-de-Fonds, à Chaumont et dans la région du Col-des-Roches. Tous les amateurs de nature y trouveront plaisir et profit.

Histoire. — Prof. : M. Marcel Berberat ; 6 leçons, le lundi de 20 h. 15 à 22 h. Thème général : Aux sources de notre civilisation. Etude des anciens peuples de la mer : les Crétois et les Phéniciens. Projection de documents illustrés.

Histoire de l'art. — Prof. : M. Maurice Billeter ; 2 leçons, le mercredi de 19 h. 15 à 20 h. 15, et une excursion de 2 jours à Dijon, les 6 et 7 juin. Les 2 leçons seront une préparation à l'excursion, consacrée aux principales beautés architecturales de la capitale de la Bourgogne.

Littérature. — Prof. : M. Jean-Paul Pellaton ; 6 leçons, le jeudi de 19 h. 15 à 21 h. Etude de 5 romanciers contemporains : Henri Troyat, Hervé Bazin, Henri Bosco, Jacques Perret, Marcel Aymé.

Mathématiques. — Prof. : M. Eric Emery ; 8 leçons avec exercices pratiques, le lundi, de 19 h. 45 à 21 h. 35 (les exercices sont facultatifs). Etude des éléments de calcul vectoriel.

Littérature grecque. — Prof. : M. André Bonnard ; 6 leçons, le mercredi, de 20 h. 30 à 21 h. 40. Présentation de la tragédie grecque : Sophocle, Eschyle, Euripide, par le plus grand spécialiste suisse de la civilisation grecque antique.

Renseignements et inscriptions à la Librairie coopérative, Léopold-Robert 41. Finance d'inscription : 6 à 13 francs selon les cours.

LE LOCLE

Electricité. — Prof. : M. Roland Mayor ; 9 leçons le jeudi, de 19 h. 15 à 21 h. Etudes des machines électriques : machines à courant continu, machines synchrones, transformateurs statiques, machines asynchrones.

Mathématiques. — Prof. : M. Henri Robert ; 9 leçons avec séminaire, le lundi de 19 h. 15 à 21 h. Etude des éléments de géométrie analytique dans l'espace. Problèmes fondamentaux : le plan, la droite, surfaces particulières, quadriques.

Histoire de chez nous. — Prof. : M. François Faessler ; 2 conférences les 27 avril et 11 mai, de 20 h. 30 à 21 h. 30. Le Locle dans l'histoire. La Réforme. Les premières écoles, L'évolution sociale et politique. Les contrecoups de la guerre de Trente-Ans à nos frontières.

Littérature. — Prof. : M. Constantin Matchiguine ; 6 leçons, le mardi de 19 h. 15 à 20 h. 30. Figures de la littérature russe classique : Pouchkine, Gogol, Tolstoï, Dostoïevsky, Tchekhov.

Inscriptions et renseignements à la Cité du Livre. Finance d'inscription : 2 à 12 fr. selon les cours.

Les nombres astronomiques

Une institutrice du chef-lieu nous écrit qu'elle s'est amusée à un calcul inédit de fin d'année scolaire. Le nombre de notes d'examens du registre de classe, moyennes, bulletins de l'élève, etc. qu'elle a relevés pour sa classe de 30 élèves est de 3 240. Pour les 15 560 élèves du canton, cela représenterait 1 680 480 apprécuations plus ou moins objectives, sources de joie pour les promus, de larmes pour les autres...

COMMUNIQUÉ

Le 15e congrès international de l'Ecole moderne à Mulhouse

Chaque année, la Fédération internationale des mouvements de l'Ecole moderne (FIMEM) tient son congrès la première semaine des vacances de Pâques. Après Aix-en-Provence, Nantes et Paris, c'était au tour de Mulhouse de recevoir, du 23 au 28 mars, quelque cinq cents éducateurs. Groupés autour de Freinet, Français, Belges, Luxembourgeois, Yougoslaves et Italiens ont confronté leurs expériences en vue d'un meilleur rendement de leurs efforts.

Une dizaine de collègues suisses, Vaudois pour la plupart, ont suivi les travaux du congrès. Les organisateurs ne cachaient pas leur surprise : ils s'étaient imaginé tout bonnement que le fait de tenir leur congrès à proximité immédiate de la frontière suisse inciterait maints instituteurs de notre pays à inscrire dans leur calendrier de vacances pascales une excursion en voiture à Mulhouse...

Encore fallait-il que nos compatriotes fussent informés ! Aussi avons-nous suggéré aux responsables de la presse d'annoncer à l'avance les dates de leurs congrès dans nos journaux corporatifs ; il ne nous souvient pas, en effet, d'avoir lu dans « L'Ecole bernoise » ou dans « L'Educateur » le moindre entrefilet consacré à la rencontre de Mulhouse.

Pour la première fois, une trentaine d'enfants de cinq nationalités différentes ont été réunis en une classe-atelier pendant toute la durée du congrès. Nous y avons salué avec joie deux élèves de notre collègue Turberg, de Delémont, qui semblaient parfaitement à l'aise dans leur nouveau milieu. Les leçons d'une telle expérience ne manqueront pas d'intérêt.

Freinet juge son œuvre

Dans son éditorial publié en tête du programme, Freinet assurait les congressistes qu'ils participeraient

à des rencontres de travail et d'amitié et qu'ils n'entendraient pas d'éloquents discours. A vrai dire, la séance inaugurale infirma cette dernière prévision ; comme il fallait s'y attendre, les orateurs — on en dénombrera seulement huit — qui se succédèrent au microphone prouvèrent que l'éloquence française ne perdait point ses droits en terre alsacienne.

Le congrès débuta de façon inédite. Une normalienne de Bruxelles, la plus jeune institutrice de l'auditoire, apparut sur la scène. Les joues empourprées, la voix nouée par l'émotion, elle apporta le salut de ses collègues belges qui, en fidèles adeptes de Freinet, se rangent aux côtés des défenseurs de l'Ecole moderne. « Nous sommes venus pour communier à cette atmosphère de ferveur et de foi », déclara-t-elle.

Un groupe d'enfants s'installa alors autour du microphone. Garçons et filles, de 9 à 13 ans, firent l'appel des départements français et des pays étrangers. Dans un chœur parlé où toute fausse sentimentalité était bannie, ils remercièrent les instituteurs et institutrices de leur dévouement et de leur abnégation.

Un inspecteur d'académie ouvrit le congrès : « Je vous félicite d'être si nombreux à travailler pendant les vacances », déclara-t-il. « Notre département, pays de liberté, notamment en matière scolaire, est attaché à toutes les œuvres de l'école, poursuivait l'orateur qui félicita les adhérents de l'Ecole moderne d'avoir su trouver des méthodes actives qui s'adaptent aux tempéraments des enfants, si ouverts aux activités pratiques. »

Les allocutions de MM. Chagot, au nom de l'Institut pédagogique national de Paris, et Legrand, représentant de l'UNESCO, prouvèrent l'audience que le Mouvement de l'Ecole moderne rencontre de plus en plus dans les hautes sphères de l'enseignement.

Large col ouvert, opulente chevelure grise, Freinet se lève pour lire son discours : « Aujourd'hui, notre

œuvre parle pour nous. Les méthodes nouvelles d'éducation des enfants ne sont pas une utopie. La classe surchargée est un sabotage criminel de l'œuvre éducatrice ! Pour celle-ci aucune méthode n'est valable. » Affirmant à nouveau que « les écoles-casernes sont les plus grandes monstruosité pédagogiques », le fondateur de l'Ecole moderne française préconise la création dans les villes et les villages de la Maison de l'Enfant, où « le jeune élève, pour se libérer davantage encore de la contrainte des méthodes traditionnelles, trouverait, dans des salles agréablement aménagées, les outils et tout le matériel nécessaire au développement de ses facultés manuelles, intellectuelles et morales : bibliothèque de travail, journal scolaire, télévision, magnétophone, disques... » Et Freinet de souligner que cette nouvelle discipline ne sera en somme que le fruit d'une longue et laborieuse recherche de la part des éducateurs.

Abordant les problèmes internationaux, il dénonce les dangers des expériences nucléaires et de la bombe atomique, puis il fait allusion à l'homme standard, idée fort répandue aux Etats-Unis, dit-il. « Nous vivons à l'époque des tranquillisants qui endorment, au propre comme au figuré. Nous continuerons notre campagne pour la libération de l'enfant » conclut-il sous les applaudissements de l'assistance.

Une exposition d'une incontestable originalité

Le Centre d'apprentissage de la rue du Fil a abrité pendant toute la durée du congrès une exposition internationale de dessins d'enfants. Les grandes salles tristes et sans personnalité ont été transformées par la magie des couleurs vives des dessins d'enfants en des espaces lumineux où l'on s'attardait avec joie. La vaste aire de l'exposition technologique comprenait plusieurs classes et enfilades de couloirs qui avaient été tapissés de nombreuses peintures d'une incontestable originalité. Il y avait tant de spontanéité et de fraîcheur dans ces dessins et tapisseries réalisés dans les écoles de France et de l'étranger où des instituteurs appliquent la méthode Freinet, qu'on était envoûté (le mot n'est pas trop fort).

L'attraction principale de cette exposition était assurément la classe-atelier où des groupes de jeunes élaboraient, avec le sérieux qui caractérise l'enfant au travail, des œuvres diverses. Ici, l'esprit industriel et studieux l'emportait sur le goût artistique.

L'imprimerie, outil principal de l'Ecole moderne, est au centre de l'atelier : presses à volets, à rouleaux permettent aux jeunes chercheurs de manifester leurs textes libres sous une forme achevée, ainsi que de confectionner un journal scolaire, reflet vivant de leur activité multiple.

Plus loin, un four électrique permet de cuire des poteries modelées par les écoliers. En face, c'est l'exposition des opuscules de la bibliothèque de travail et des fichiers autocorrectifs. Sur un panneau sont affichés des travaux, sous forme d'enquête, témoignant de l'esprit de recherche, de culture et, en général, de bon goût des jeunes exposants.

Nous avons vu à l'œuvre plusieurs équipes de garçons et de fillettes, âgés de 9 à 13 ans. Ces enfants, venus de tous les coins de la France et de quatre pays étrangers, se coudoyaient dans une fraternité et une entente surprenantes.

L'Ecole face à l'évolution du monde moderne

Notre propos n'est point d'analyser le thème du congrès « L'Ecole face à l'évolution du monde moderne »,

discuté chaque soir dans les séances plénières, le sujet ayant été largement débattu à l'occasion du congrès de Genève de la SPR. Quant aux conclusions, elle rejoignent les thèses Rebetez sur l'essentiel du problème.

Le travail le plus fructueux a sans doute été réalisé aux cours des réunions matinales, au sein des commissions de l'Institut coopératif. Chacun avait la faculté de choisir la ou les commissions spécialisées qui répondaient à ses préoccupations en matière d'enseignement : connaissance de l'enfant, tests, classes de perfectionnement, classes d'application, parents d'élèves, écoles de villes, cours complémentaire, coopératives scolaires, correspondances interscolaires nationales et internationales, correspondances par bandes magnétiques, échanges d'élèves, équipement scolaire, fichiers auto-correctifs, art à l'école, musique, disques, radio et magnétophone, cinéma et télévision, photo, films fixes et diapositives, calcul vivant, étude du milieu, histoire, géographie, folklore, classes maternelles. Si le choix était vaste au point de devenir embarrassant, l'intérêt demeurerait très inégal. Nous nous garderons de porter un jugement sur l'ensemble des commissions, nous bornant à constater que des échanges de vues ont été éminemment profitables dans le cadre de groupes restreints.

Les contacts que nous avons noués aux congrès de l'Ecole moderne nous permettent de penser que la tradition scolaire, dénoncée périodiquement par Freinet, est beaucoup moins tenace chez nous qu'en France. Ce qui est valable pour les classes françaises ne l'est pas forcément pour les classes suisses, encore que l'organisation scolaire diffère d'un canton à l'autre.

Quoi qu'il en soit, il semble que tout instituteur désireux de renouveler son enseignement doive s'inspirer de l'Ecole moderne française et appliquer dans sa classe celles des techniques Freinet qui lui paraissent le mieux convenir à son milieu de travail.

« Il n'y a pas de « Méthode Freinet », se plaît à répéter le créateur de l'Ecole moderne ; ce que je vous dis, Montaigne, d'autres depuis Montaigne l'ont déjà dit et mieux que moi. L'important, c'est nos techniques qui permettent de faire passer dans la réalité des écoles publiques les idées et les rêves des hommes intelligents et généreux. Nous ne sommes pas des théoriciens. Dans nos classes, l'expérimentation est permanente, la création est continue. »

Pierre Henry

Echange

Jeune Autrichienne de Graz cherche échange avec fille d'instituteur pour 6 semaines à partir du 10 juillet. Offres à André Pulfer, Corseaux (VD).

Echange d'appartement

Collègue d'Amsterdam désirerait échanger, du 20 juillet au 20 août environ, appartement confortable pour 3-4 personnes près du centre d'Amsterdam, dans une situation tranquille, contre appartement en Suisse, de préférence en montagne. S'adresser à Mme E. van Es-Visser, institutrice, 47, Jekerstraat, Amsterdam.

Ascension

Pour le No 17 de l'Educateur, paraissant le 9 mai, le délai de livraison des articles est avancé d'un jour, c'est-à-dire que les communications doivent me parvenir le 3 mai, au plus tard. D'avance, merci !

G. W.

ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

Place de l'Ours, Lausanne
Téléphone (021) 23 27 33

Ouverture d'une classe spéciale de formation rapide

Une classe spéciale pour former en **un an** des instituteurs et des institutrices primaires s'ouvrira à l'Ecole normale le 26 octobre 1959.

Le programme de cette classe portera sur les disciplines proprement professionnelles, à l'exclusion des disciplines de formation générale, dont la connaissance doit être attestée par la possession des titres requis pour l'admission. La préparation théorique sera complétée dès le printemps 1960 par des stages dans des classes primaires. Après avoir satisfait à des examens, les élèves de la classe spéciale de formation rapide recevront, en automne 1960, le brevet pour l'enseignement primaire; ils sont de plus astreints, dans les deux années qui suivent l'obtention de leur diplôme, à participer à deux cours de gymnastique d'une semaine, organisés par la Société suisse de gymnastique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Age minimum : 18 ans révolus au 31 décembre 1959.

Age maximum : 25 ans révolus au 31 décembre 1959
(des dispenses d'âge pourront être accordées dans des cas exceptionnels).

Titres :

baccalauréat ès lettres ou ès sciences,
ou certificat de maturité, types A, B, C,
ou commercial,
ou diplôme de culture générale du
Gymnase de jeunes filles de la ville de
Lausanne,
ou autre titre reconnu équivalent.

Les candidats subiront un **examen médical** et un **examen d'aptitudes à la musique vocale**. Ils s'engageront à desservir pendant au moins **trois ans** une école publique du canton.

Les candidats s'inscriront en se présentant personnellement au directeur de l'Ecole normale jusqu'au 15 septembre 1959, en produisant :

- a) une pièce d'état civil (livret de famille ou acte de naissance) ;
- b) un des certificats ou diplômes énumérés ci-dessus ;
- c) une attestation de moralité signée par une personne autorisée (directeur d'école, pasteur, etc.).

Le Département de l'instruction publique et des cultes statuera sans recours sur les demandes d'admission.

Le poste d'instituteur(trice) de l'école protestante d'Estavayer-le-Lac

est à repourvoir ensuite de la retraite de la titulaire actuelle

Demandé : brevet d'instituteur primaire d'un canton romand, si possible connaissance de la langue allemande. **Offert :** salaire de base : Fr. 500.— par mois, beau logement ensoleillé, avec chauffage central, chambre de bains et jardin. **Entrée en fonction :** au plus tard à la rentrée d'automne 1959. Les demandes de renseignements et les offres sont à adresser au Président de la Société neuchâteloise de secours aux protestants disséminés, M. le pasteur A. Junod, 1, rue de la Serre, Neuchâtel.

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**



PAPETERIE de ST LAURENT

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

RUE ST LAURENT 21

Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Pour la Bibliothèque de l'instituteur : LES 4 RÈGLES FONDAMENTALES DE LA VIE¹

« La vie psychique et mentale possède ses règles d'hygiène comme la vie corporelle, et trop nombreux sont ceux qui ont fait naufrage pour avoir négligé ou méconnu cette hygiène mentale. » Ces règles n'ont rien de théorique ou de moralisateur, ce sont les conclusions que le Dr André Liengme a tirées des nombreux cas de maladies mentales qu'il a eus à traiter dans la clinique créée par son père, le Dr Georges Liengme, à Vaumarcus. Il les formule de la manière suivante : 1. Avoir confiance dans la vie ; 2. Obéir aux lois de la vie ; 3. Vivre le moment présent ; 4. Avoir un but : aimer, servir.

En un langage simple, direct, l'auteur nous apprend à réfléchir sur la conduite de notre vie personnelle. Il montre la nécessité qu'il y a de savoir que « l'idée conduit à l'acte, de voir les choses telles qu'elles sont, de distinguer l'émotion superficielle de l'émotion profonde ». Je cite au hasard, tant il est difficile de résumer un ouvrage tonique tout rempli de réflexions de simple bon sens enrichi par une longue expérience. On est heureux que cette 3e édition augmentée ait vu le jour pour que nos jeunes puissent se procurer l'ouvrage devenu introuvable.

Nous en extrayons le court passage suivant :

Avoir un but

Aimer, servir, tel est le but qui peut nous unifier et nous prendre tout entier.

Comment réaliser ce but ?

Il ne suffit pas de dire que nous voulons tendre à lui. Nous devons apprendre à servir et à aimer.

Le premier service que nous pouvons rendre, une

fois que notre situation actuelle est intégralement acceptée, est de travailler avec les matériaux qui nous sont donnés, c'est-à-dire à l'endroit même où nous nous trouvons : que nous soyons cheminot sur les voies ferrées, philosophe dans son cabinet de travail, artisan dans son atelier, paysan dans son champ, téléphoniste à l'écoute ou mère de famille à son foyer, à tous et partout, il nous est donné l'occasion de servir.

Le premier service que nous pouvons rendre, c'est d'accomplir notre travail avec bonne humeur. C'est un service que de sourire à son compagnon de peine, c'est un service que d'accomplir un geste de confiance. La bonne humeur est un signe de bonté. Sans bonne humeur, pas d'amour et pas de service. Nous ne savons pas apprécier la valeur de la bonne humeur et du sourire. Le sourire est rafraîchissant comme un verre d'eau, et qui refuserait un verre d'eau à l'assouffé qui le lui demande ? Et pourtant, c'est ce que nous faisons quotidiennement. Ne présentons-nous pas fréquemment à notre famille, à nos collègues, à nos employés, à nos patrons, au passant, un visage renfrogné et grognon ? Ne refusons-nous pas souvent à notre voisin « le verre d'eau fraîche » d'un visage souriant ?

Nous n'entendons pas, naturellement, le sourire satisfait de l'homme qui croit que parce qu'il est bien repu tous doivent être heureux pour lui, mais le sourire de celui qui tout en comprenant les difficultés de son prochain conserve la confiance et l'espoir « quand même ».

¹ Les 4 règles fondamentales de la vie, par le Dr A. Liengme. Préface de M. Arnold Reymond. Edit. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

LA « COUTURE », CETTE GOURMANDE

Monsieur G. Annen, je ne vous connais pas ; c'est peut-être mieux ainsi.

Vous en voulez à la « couture », c'est votre droit. D'ailleurs, si tout le monde partageait les mêmes idées, comme la vie serait monotone... et vous n'auriez pas eu l'occasion d'écrire cet article.

Je reprendrai seulement certains passages sur lesquels je ne partage pas votre opinion. Ce qui me peine est le jugement que vous portez sur vos propres élèves et sur la jeune Ursula. Sachez que pour faire un monde il faut de tout, et que nous avons souvent besoin d'un plus petit que soi, même « au cerveau ingrat où le mûrissement d'une pensée est une chose rare ».

Si cette jeune fille ne sait plus faire un talon après 1400 heures (ce n'est pas 9 fois quarante semaines mais 7, car en Suisse allemande les fillettes commencent les leçons de travaux à l'aiguille à neuf ans). Ouf ! ... voilà 400 heures de retrouvées où Ursula n'aura pas perdu son temps. Donc si cette jeune fille ne sait plus faire un talon, ce qui est possible, elle a sûrement oublié aussi beaucoup d'autres choses plus essentielles encore...

Pauvre Ursula, comme elle peine sur son travail ! Heureusement qu'il en est d'autres, et j'en connais, qui non seulement ont tricoté des chaussettes, mais tous les vêtements d'hiver d'un ou même de deux enfants. Donc, ne jugez pas un cas seulement !

Quant à nos petites filles, elles n'auront plus à suer en deuxième sur des socquettes, puisque (la semaine précédant la parution de votre article) il était décidé d'alléger le programme en supprimant les socquettes et de les remplacer par un objet plus facile et moins long à tricoter.

« Des fillettes de neuf ans, tricoter trois heures de suite, etc. » Là, je comprends aisément votre réprobation, mais alors pourquoi la maîtresse de classe a-t-elle accepté un tel horaire, et justement le mardi, jour où les élèves doivent être libérées à 11 heures ?

Quant aux longues attentes d'Irène ou d'Andrée, à quoi cela tient-il ? Affaire d'organisation ou d'effectif. Pour mon compte, je n'ai que des classes de 5 heures et aucune classe n'a trois heures de suite ou réparties de la façon suivante : une heure de 11 à midi et les deux autres l'après-midi, ou l'après-midi et la première heure du lendemain. Mais là aussi vous vous basez sur un cas !

Vous parlez également de cette heure de français qui s'avère indispensable. Ceci je ne le conteste pas. Vous ne savez où la trouver, cette heure ? Moi je sais et je vous en trouverai encore beaucoup d'autres sans rien déranger... comme ça... « en douce » et sans toucher à la couture. Les leçons consacrées aux sciences, géographie, histoire, arithmétique ne sont-elles pas en elles-mêmes de magnifiques leçons de français ?

Ah ! oui, la couture se taille la part trop belle ; quelques heures de moins, cela ne gênerait personne, pensez-vous. Si vous laissez tomber une heure d'allemand non plus.

« Deux petites heures pour les intellectuellement douées »... Pensez donc, s'abaisser à tirer l'aiguille !...

Pourtant, au degré supérieur, vous devenez très large, voire prodigue : six, huit, dix heures et plus. J'en suis ravie et je vous remercie au nom de toutes ces jeunes filles au cerveau ingrat, au niveau intellectuel des plus bas et que vous ne songez même pas à mépriser.

B. Peyer,

Merci, Monsieur Annen !

maître trav. à l'aig.

UN CENTRE D'INTÉRÊT

QUI A CAPTIVÉ DES ÉLÈVES DE 11 ANS (GARÇONS ET FILLES)

L'étang. — La vie des eaux dormantes

Durée de l'étude : fin avril, mai, juin et septembre pour le canard sauvage.

Introduction : découverte de l'étang

Matin de fin avril : ciel serein — soleil caressant — air tiède — invitation à sortir de classe, en quête d'observations.

En chemin, observation du renouveau : ciel, lac, prairies, bosquets, vignes — Idées pour la prochaine rédaction — Titre : **En route pour l'étang du Bois de la Chaux.**

Quelques chants de marche stimulent ou font prendre patience.

Un peu de fatigue ? on s'assied quelques instants. — Création du contact entre maître et élèves — Occasion de s'exprimer — Un brin de géographie : orientation, altitudes comparées, fixation de points géographiques, etc.

Devant l'étang. Observation dirigée, élèves groupés : l'eau stagnante, croupissante, etc. — une nappe sans rides, sans grimaces, etc. — de l'écume émeraude — plantes aquatiques qui percent la surface : iris, joncs, lentilles, etc. — les abords : sol mou — arbres — arbustes. — L'eau paraît bien morte. Et pourtant !!!

Observation précise : élèves répartis isolément autour de l'étang avec pour consigne : silence, immobilité, yeux et oreilles grands ouverts et... patience... Des ondes se forment — un « plouf » claqué — l'eau se ride — un jonc se penche — la vie existe.

Un quart d'heure s'est écoulé — Rassemblement de la classe — Chacun raconte : André a vu « une bête noire, longue comme ça, qui nageait la tête en bas » — Louis a observé « un hanneton d'eau » — Pierre a failli « attraper une larve répugnante qui rampait » — Henriette a rempli ses souliers « en voulant arracher une massette » — etc. Beaucoup, distraits ou impatientes, n'ont rien vu et sont... un peu vexés.

Un nouveau sujet de rédaction est en gestation : **Autour de l'étang.**

Une idée est née : apporter en classe des bêtes de l'étang.

Des vocabulaires sont trouvés.

Des dessins seront à faire.

On cherchera des lectures, des poésies.

On estimera des distances, calculera le tour de l'étang, supputera sa profondeur, etc.

De retour en classe, à la leçon de travaux manuels, les garçons construiront des filoches. A la maison, ils collectionneront quelques vieux récipients. Car ils retourneront à l'étang pour y chasser.

1. En classe, un étang miniature devient nécessaire.

L'aquarium

Matériel : bassin de verre — terre — sable lavé — blocs de tuf ou gros cailloux (pas de ciment) — plantes aquatiques : iris, myriophylles, etc. — insectes (pas de voraces) — limnées pour le nettoyage de l'aquarium.

Précautions : placer les plantes dans la terre — recouvrir la terre avec le sable — donner de la pente au sable (les saletés suivront la pente — siphonner l'eau doucement) — changer l'eau au bout de trois semaines par siphonnage.

Préparer également 2 ou 3 autres bocal — y placer les insectes voraces (dytique, sa larve, larve de libellule) qui mangent beaucoup et qui salissent trop rapidement l'eau de l'aquarium.

Les garçons sont allés en chasse — peuplons aquarium et bocaux.

2. **Première expérience :** Plaçons 2 larves de libellules dans l'aquarium et 2 dans un bocal sans plantes. — Constatation après 48 heures : les 2 larves du bocal sont mortes.

Leçon sur la nécessité des plantes dans l'étang, dans l'aquarium — respiration de l'oxygène dissous dans l'eau par les bêtes — rejet du gaz carbonique — absorption de ce gaz par la plante — transformation en oxygène — généralisation : plantes = fabriques d'oxygène.

Pour le cahier d'élève : croquis de l'aquarium et court résumé de la notion apprise.

Une étude de vocabulaire est à tirer de cette leçon.

3. Les insectes de l'étang.

Le dytique

Un élève a apporté ce qu'il appelle « un hanneton d'eau ». Il nage comme un forcené dans son bidon, puis dans l'aquarium.

Observations : généralités, ressemblance, comparaisons, grandeur, précisions sur antennes, tête, essai de sa vue qui paraît faible, thorax du mâle cerclé d'une bande or — celui de la femelle strié — pattes, ailes, élytres (pourquoi ?), abdomen.

Autre observation : actions et mouvements — sans cesse affamé — il dévore force têtards — comment il attrape ses proies et comment il les dévore.

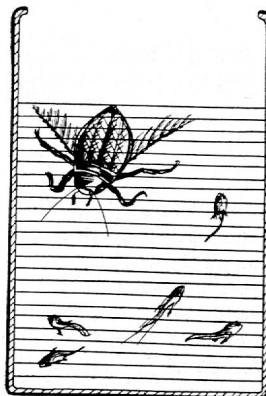
Pour le cahier d'élève : croquis de l'insecte et résumé des observations.



Le dytique respire

Pour renouveler sa provision d'air, le dytique remonte comme un bouchon de liège à la surface où il arrive par le bout de son abdomen.

Observer alors le mouvement du dernier anneau de l'abdomen : respiration, réservoir à air sous les ailes. Observation notée dans le cahier avec résumé et croquis.



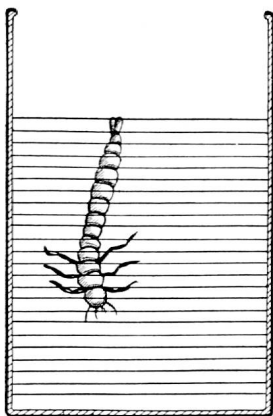
Reproduction

Un « chasseur » a apporté

un dytique femelle (élytres striées) et nous avons eu la chance de la voir découper des perforations en forme de boutonnières sur la tige d'un jonc avec sa tarière, placée à la pointe de l'abdomen — un œuf cylindrique dans chaque perforation — environ deux semaines après naissait

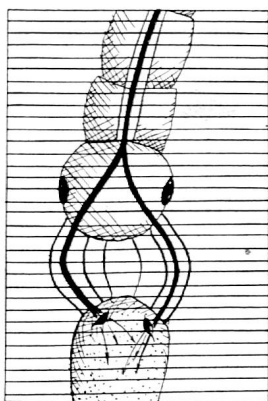
la larve du dytique

— Aussitôt très carnassière — tête tournée vers le fond du bocal — nombreux anneaux — 2 prolongements poilus la maintiennent en état de suspension — 3 paires de pattes constamment en mouvement — corps arqué, toujours prêt pour l'attaque — pinces ouvertes. Qu'une proie passe à sa portée... et le corps se détend comme un ressort ; les pinces terribles se referment sans jamais lâcher la proie qui entraîne l'agresseur, souvent plus petit. Nouveau vocabulaire à dégager et à étudier — Nouveau sujet de rédaction à préparer : **Une larve féroce.** — Nouveau croquis.



La curieuse tête

Pas de bouche, mais une sorte de scie qui injecte une salive toxique et mortelle.



L'hydrophile

Avec un peu de chance, un élève qui connaît déjà les secrets de la patience, apportera peut-être un insecte noir dont voici une description (texte pour une leçon de lecture, de vocabulaire et de dictée).

Noir et massif, atteignant près de cinq centimètres de longueur, l'hydrophile est un géant de notre petit monde aquatique. Bien moins commun que le dytique, il faut parfois l'attendre ou le chercher longtemps. Et encore, ne rencontrons-nous que des individus isolés. Mais ils sont très vite reconnaissables à leur majesté tranquille et à leur nage lente en zigzag. C'est que les rames, formées par les pattes postérieures, élargies de poils, agissent l'une après l'autre et non simultanément comme celles du dytique. Une sorte de velours de fines soies couvre toute la surface inférieure de l'abdomen, sauf l'extrémité. Ce velours retient en permanence une couche d'air qui rend argenté et très brillant le dessous de la bête. Sur ce fond clair, juste au milieu, se détache une forte épine noire, très pointue en arrière. Tel apparaît, à qui sait attendre, ce géant de l'étang.

Observation de l'insecte apporté — forme du corps — couleur à noter — antennes à comparer avec celles du dytique — élytres et ailes de vol — pattes nageuses — nage — épine abdominale = défense — couche argentée — etc.

Croquis rapides : vue de dessus et de dessous — animal en mouvement — profil — etc. — (selon circonstances).

Un matin de mai

Un élève — de l'équipe « patience » — a donc apporté avec joie et fierté — on le comprend — un hydrophile. De plus, c'était — la fortune sourit aussi.. aux patients, il faut le croire ! — une femelle. Alors, verrez-vous peut-être ce que nous avons vu, un matin de mai ?

Dans son bocal, agrippée à une feuille d'iris, immobile en apparence, la femelle se tenait la tête en bas. En réalité, elle tissait un cocon, une nacelle conique dont la pointe émergeait de l'eau et tenait en équilibre la frêle embarcation. Les deux aiguilles de sa tarière — située à la pointe de l'abdomen — « tricotent, tricotent » sans cesse, une heure et demie durant, jusqu'à fermeture complète du cocon.

Heure inoubliable ! Pour les enfants ! Pour le maître, aussi !

Vingt jours plus tard, nous comprîmes qu'une multitude d'œufs avaient été déposés dans la nacelle, car quelques 60 larves en avaient percé l'enveloppe, nageaient, frétillaient et se dévoraient déjà entre elles.

Après quelques jours, elles périrent toutes — Peut-être n'avons-nous pas trouvé le moyen approprié pour les nourrir ?

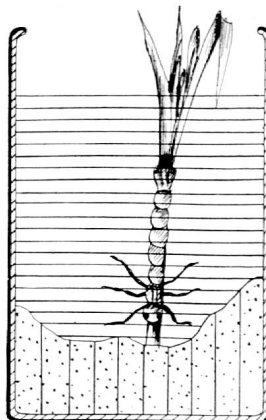
Un jour, l'hydrophile s'envola de son aquarium et alla choir sur le plancher.

Dès lors, il ne brouta plus ses feuilles, déclina, et, se renversant à demi, mourut paisiblement, à l'exemple de sa vie.

Avec les libellules

Plusieurs espèces — la grande libellule d'Aesche bleutée — la cordulie, jaune et plus courte, en particulier — volent au-dessus des eaux de l'étang dès juin.

En avril et mai, larves faciles à pêcher à la filoche.



Larves brun-grisâtre — sales et répugnantes d'apparence — très fréquemment immobiles — agrippées aux herbes, la tête en bas.

Observez les 3 paires de pattes — les embryons d'ailes sur le corselet — les yeux à fleur de tête — la marche lente et féline — comparaison avec celle de la larve du dytique.

Et dire que cette bête repoussante donnera naissance à l'élégante et fine demoiselle !

Une nouvelle observation captivante !

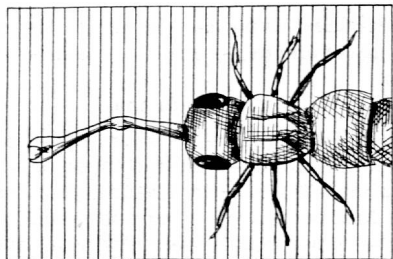
Comment la larve atteint sa proie !

Une arme insoupçonnée

Soudain, la larve s'immobilise. Plus rien ne bouge en elle. Un têtard est là, tout près, à 2 cm environ — En un éclair, le têtard est happé sans qu'on ait eu le temps de voir quoi que ce soit.

Que s'est-il donc passé ?

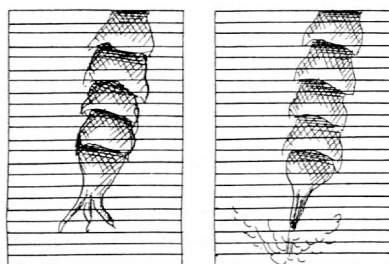
Prendre la larve — vaincre un peu de répugnance — chercher à comprendre et voir : sous la tête, en position de repli, comme un bras articulé, une sorte de spatule, de cuillère, de ramassoire, de harpon ; tout



à la fois a été projeté, puis rabattu, à une vitesse extraordinaire, vers les mandibules de la bouche. — Un véritable mécanisme ! — A noter aussi le temps mis par la larve pour dévorer ses proies — de même pour la fréquence de celles-ci.

Une nage surprenante !

Dans l'aquarium — ou dans son bocal — la larve avance de sa marche de léopard en chasse — Touchons-la ! — Départ foudroyant — pattes collées à l'abdomen.

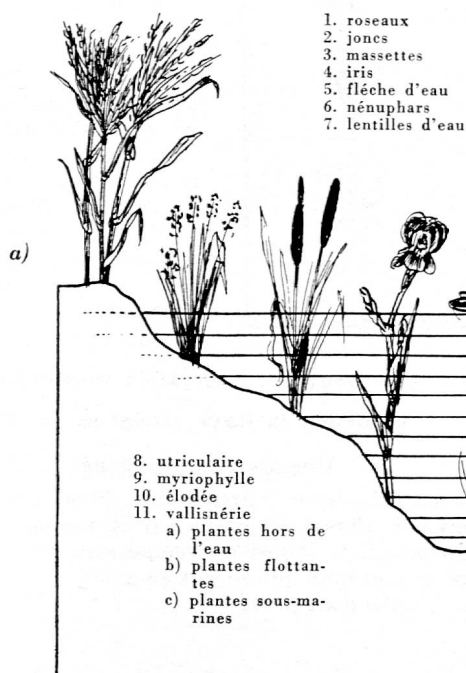


Comment donc avance-t-elle si rapidement ?

Observer l'abdomen troué — la contraction des anneaux de l'abdomen — le jet d'eau qui, souvent, émerge de la surface de l'eau.

Le mécanisme ? Sa contraction des anneaux chasse l'eau de l'abdomen. Cette eau projetée se cogne contre celle du bocal et la bête file comme une torpille !

Idee de propulsion par réaction !



Une agréable surprise !

Mi-juin — depuis quelques jours, une larve grimpe hors de l'eau, le long des iris de l'aquarium — curieux ! — un matin, nous la trouvons agrippée au sommet, vidée — des filaments blancs pendent autour de sa carapace — recherches dans la classe.

Une libellule est accrochée à la croisée d'une fenêtre : l'élégante demoiselle a remplacé la larve répugnante.

Idee de la métamorphose !

Dessin appliqué : la libellule dans plusieurs positions.

Encore du vocabulaire tout prêt ! Des leçons d'élocution, de rédaction, etc.

Travail manuel : par ex. : la larve, en carton, à construire avec pattes et arme articulée.

Dans un autre ordre d'idées

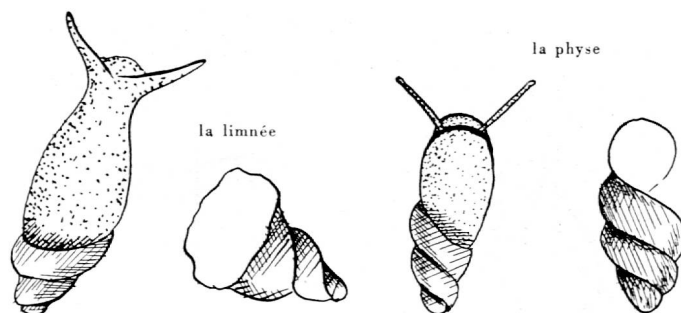
Le service de la voirie ! Le monde rampant !

Sous l'influence de la lumière solaire, les parois de l'aquarium se couvrent petit à petit d'une couche d'algues microscopiques. L'eau devient glauque.

Plaçons-y quelques escargots d'eau : limnées — physes — planorbes.

Chacun de ceux-ci se met à glisser le long des parois de verre en ouvrant et fermant sans cesse l'orifice bucal. La langue lèche les algues et les arrache.

Derrière lui, l'animal laisse une trace claire et propre : service naturel de la voirie !



Les plantes

A part les iris, les roseaux, les juncs, les massettes bien connus, faire apporter quelques plantes flottantes et quelques plantes sous-marines — les observer — leurs caractéristiques — et par exemple faire le tableau général ci-dessous.

En septembre, comme suite à ce centre d'intérêt, une proposition : étude des oiseaux du marécage, avec comme base : le canard sauvage.

Le canard sauvage

Sa vie — ses habitudes — ses ébats — ses ennemis — sa migration.

A étudier en leçons de choses et en leçons de dessin (par exemple).

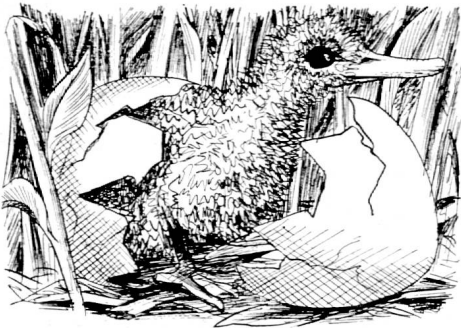
Idées et réalisation tirées de « Plouff, le canard sauvage » — (Album du Père Castor).



Le nid — au milieu des juncs — la couvaïson — son temps — les œufs : nombre, couleur.

(Textes correspondant aux croquis, selon convenances personnelles.)

Naissance !



Aussitôt hors de l'œuf, aussitôt debout. Piaulements — agitation — Première nuit sous les ailes maternelles.

Le lendemain, à l'eau déjà, sous la conduite de la mère.



Apprentissage

A la recherche de la nourriture : herbes, escargots, limaces. La mère plonge, le caneton l'imité.



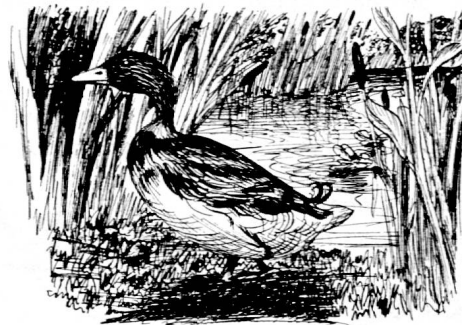
Toilette !



Les jours ont passé. Le temps du mai maussade avec ses nuits encore frileuses a fui. Les canetons ont grandi. Un jour, ils s'aventurent dans le grand marécage où ils font connaissance avec d'autres oiseaux des eaux :

Poule d'eau, foulque, râle, grèbe huppé, héron, etc.

C'est aussi l'époque où les canetons voient pour la première fois colvert, leur père.



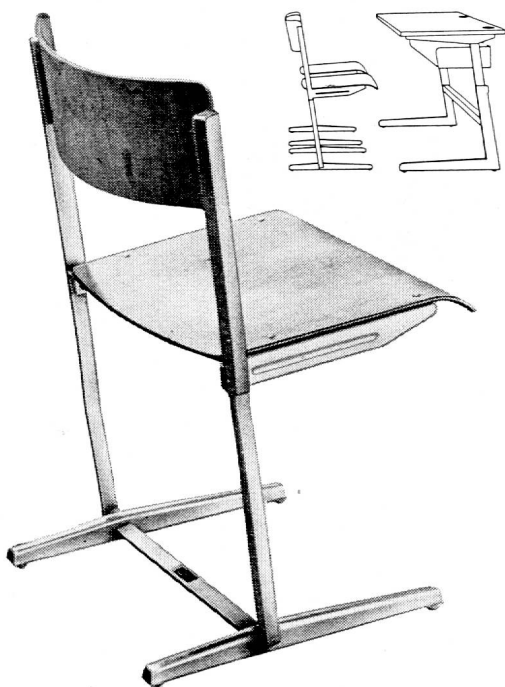
Si cette étude du canard sauvage n'offre pas l'attrait scientifique de la précédente, pour les maîtres spécialement, ainsi conçue avec beaucoup de croquis dont on a donné quelques exemples, elle plaît aux enfants de 11 ans.

Les croquis ont été dessinés par G. Kobi.

Lausanne, août 1958.

Maurice Besson.

**Fini le
balancement
détestable sur
les chaises!**



Les longerons à grande portée des chaises palor reposent bien à plat, même quand le sol accuse de petites irrégularités. Tout basculement est donc impossible. Les chaises palor, belles à voir, sont très solides, réglables en hauteur sans danger de chute à la position inférieure, et peuvent être empilées jusqu'à 40 sièges au m².

Demandez nos références et prix ou la visite de notre représentant.

PALOR S.A., Niederurnen GL
Bureau à Lausanne, Tél. (021) 24 25 96

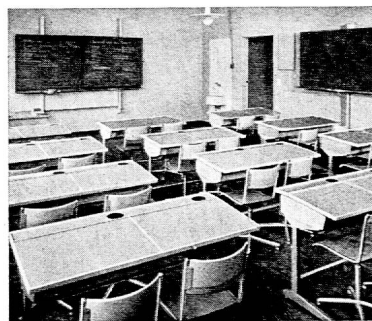
palor

Fabrique de mobilier scolaire et tableaux

Mobilier scolaire



Ne connaissez-vous pas encore les
nouveaux meubles scolaires BIGLA ?



Sinon, c'est le moment de vous familiariser
avec leurs avantages.

En voilà quelques-uns :

extrêmement solides... très pratiques...
beaux... etc... etc.

Conclusion : vous achèterez la prochaine
fois les meubles BIGLA.

Bigler, Spichiger & Cie S. A. Biglen

(Berne) Tél. (031) 68 62 21



AUTO-ÉCOLE

≡ **A. B. C.** ≡
DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Toute la **CONFECTION** pour

FILLETES DURUZ

jusqu'à 12 ans

Croix-d'Or 3
GENÈVE

Qualifiez de noms d'animaux, par métaphore, les types suivants :

- le rusé
- la sotte
- le myope
- le lent
- l'entêté
- le muet
- l'pressé
- le lourdeau maladroit
- le vaniteux
- le doux
- le fier
- la bavarde
- le bourru
- le perfide
- l'homme sans jugement

D'où sont tirées les métaphores (indispensables) ci-dessous :

- 1. La feuille de papier
- 2. Le col de la bouteille
- 3. Une plume d'acier
- 4. Les dents d'une scie
- 5. Les lames de la mer
- 6. Créer une artère
- 7. Le coude du Rhône
- 8. Le sillon d'un disque
- 9. Les ailes du moulin
- 10. Un pain d'asphalte

Métaphores curieuses, admises par nécessité ; notez-en la contradiction interne :

- 1. A cheval sur un âne
- 2. Les bois du lit sont en fer
- 3. Un cheval ferré d'argent
- 4. Un cadre ovale
- 5. Une cuirasse de métal
- 6. Une colonne en marche
- 7. Un pavé de bois
- 8. Descendre en ascenseur
- 9. Saupoudrer de sucre
- 10. Des perles de jais

Métaphores fondées sur un rapport logique (cause à effet, appartenance, etc.) ou historique ou géographique
Dans les métaphores suivantes, on prend quoi pour quoi ?

(Ex.: Le canon vomit la mort : l'effet (la mort) est pris pour la cause)

- 1. Avoir une belle main (pour une belle écriture)
- 2. Un louis d'or
- 3. Du cognac, du malaga, du champagne
- 4. Regardons nos montres : vous avancez, je retarde
- 5. Jouer Molière, lire Valéry, Camus
- 6. Boire un verre, manger un plat
- 7. Une tête bien faite plutôt que bien pleine (Montaigne)
- 8. Braver l'opinion
- 9. Au tennis, remplacer une raquette fatiguée
- 10. Clouer de l'esprit à ses moindres propos (Molière)
- 11. Adressez-vous à la concurrence

Tournez en métaphores, du genre des précédentes, les passages en italique :

- 1. Une pièce d'or de l'Empire français
- 2. Je me rase avec un pinceau fait de poils de blaireau
- 3. Socrate dut boire la ciguë, qui provoqua la mort d'orchestre
- 4. Toscanini fut le premier chef de son temps. — 5. Les journaux
- 6. Cet écrivain vit du produit de ses œuvres
- 7. Les députés de gauche, du centre et de droite
- 8. Le théâtre et le cinéma
- 9. Pour peindre la parfaite union de la France et de l'Espagne, Louis XIV s'écria : « Il n'y a plus de ... ! »
- 10. Molière tradit... « Dans le couple, c'est l'homme qui commande » par « Du côté de l'... est la toute-puissance »
- 11. Un commis de l'Intendance (en France) qui fournit les vivres à l'armée est
- 12. Nos vignes ont souffert de la grêle

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'écono-
mie et de la prévoyance en leur
conseillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nom-
breuses possibilités qui vous sont
offertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes
conditions que les assurés obli-
gatoires les enfants de l'âge
préscolaire.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11 Lausanne

Matériel didactique

Fernand Nathan - J. Muhlethaler

Pour vos classes enfantines
Pour vos classes de travaux
manuels
Pour distraire
et instruire vos élèves
nous disposons d'un matériel
didactique de premier ordre
à des prix très avantageux,
par exemple :

Les gommettes en papier, par mille de fr. 1.40 à fr. 8.60
Ciseaux à bouts ronds pour les tout-petits fr. 1.30
Carré papier vélin 20 x 20, le cent fr. 1.90
Album papier lissé, couleurs assorties 16 x 24, fr. 1.20
Album de travail manuel, quadrillé au cm. et $\frac{1}{2}$ cm. format 15 x 22,5 fr. -.85
Pâte à modeler grise, les 500 gr. fr. 1.75
Raphia naturel, les 250 gr. fr. 2.30
L'écheveau de raphia blanc, fr. 5.60
etc., etc.

Avec le sourire nous vous
ferons parvenir notre splen-
dide catalogue illustré ou,
nous vous recevrons à notre
bureau,
27, rue des Eaux-Vives,
Genève, tél. (022) 36 98 25